

Chapitre 1 / La recherche scientifique/universitaire

1- Qu'est-ce qu'une recherche ?

Une recherche est toute collecte de données, d'informations et de faits pour l'avancement du savoir. M. Le grain, l'explique comme suit : « *La recherche est un effort pour trouver quelque chose ou un effort de l'esprit vers la connaissance* » (1994 :945).

Dans ce sens, lire un contenu scientifique quelconque, chercher sur la toile, ou suivre une émission télévisée ayant pour visée la collecte d'informations, est une sorte de recherche.

En outre, la finalité de toute recherche est de permettre de comprendre le monde, de concevoir de nouvelles idées et les appliquer, d'ouvrir une porte sur l'inconnu et d'amener des solutions à de nouveaux problèmes, comme le précise, D. Bruno : « *la recherche, c'est un exercice systématique et méthodique portant sur l'étude d'un problème ou d'une question et mettant en cause des faits qui doivent être vérifiables en vue d'atteindre une fin : la résolution d'un problème ou la réponse à une question ou d'une hypothèse préalable, la recherche exige un travail d'interprétation* » (1994 :85).

1-1 La recherche scientifique

La recherche scientifique est définie comme un processus dynamique ou une démarche systématique d'acquisition de connaissances permettant ainsi d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises en s'appuyant sur l'investigation. Dans ce sens, F.N. Kerlinger ajoute : « *La recherche scientifique est une investigation systématique, contrôlée, empirique et critique des propositions hypothétiques concernant les relations présumées entre les phénomènes de la nature* » (cité par P-R. Ngongo Disashi, 1999 :10).

Cette définition met l'accent sur le caractère rigoureux (objectivité, systématisme, empirisme...) de la démarche scientifique.

1-2 La recherche universitaire

Un travail de recherche universitaire est un écrit d'une longueur variable sur un sujet choisi par l'étudiant préparé dans un échéancier (délai) dans le cadre d'une formation précise en vue de l'obtention d'un diplôme supérieur, le travail est accompli selon des normes académiques bien définies, selon une méthodologie claire, sous la direction d'un encadrant en se basant sur des documents en vue d'acquiescer des informations. Quand l'étudiant complète le mémoire, il doit

être soutenu devant un jury (commission). Les membres du jury vont évaluer sa valeur scientifique comme le souligne Michel Beaud : « *Un travail de recherche est la trace écrite qui prouve que l'étudiant est capable de mener à bien une recherche, de maîtriser une technique, de contribuer à une avancée dans l'ordre de la connaissance, de la réflexion, de l'analyse ou de la création* » p.08.

Toute recherche universitaire est scientifique, elle doit se caractériser par ces doubles aspects : D'abord, elle est **originale** c'est-à-dire le sujet n'a pas été traité. Ensuite, elle est **créative** car elle ne doit pas être une **simple description de l'objet d'étude**. Elle doit aboutir à des résultats et proposer des pistes de réflexions nouvelles (des questions). Une recherche universitaire est donc une sorte de prolongement (continuation) des travaux antérieurs. Elle prend en charge **la forme et le contenu**.

La forme : une recherche doit être présentée en respectant les normes du travail scientifique.

Le contenu : une recherche doit prendre en charge deux aspects : **la théorie et la pratique**.

1-2-1 Les types de recherche universitaire

On utilise parfois à tort les mots thèse et mémoire. En effet ces deux mots prêtent à confusion puisqu'ils comportent un sens qui est celui d'« exposé universitaire »

A- le mémoire

Un mémoire est l'aboutissement d'un cursus universitaire, un travail rédigé à la maîtrise (deuxième cycle universitaire), validant le diplôme de fin d'études (master). Il se présente sous la forme d'un document écrit respectant des normes formelles et rédactionnelles spécifiques. Le mémoire peut faire l'objet d'une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants et/ou professionnels.

B- la thèse

La thèse est un travail de recherche scientifique de plus grande ampleur que le mémoire, original, rédigé au doctorat (troisième cycle universitaire), plus long que le mémoire, présenté sous forme d'ouvrage et soutenu en public devant un jury pour l'obtention du grade de docteur.

1-2-2 L'objectif de la recherche universitaire

Selon Mathieu Guidère, la recherche universitaire a pour objectif de « *progresser la science et d'approfondir les connaissances dans un domaine particulier du savoir humain* »

Donc, le travail universitaire vise à continuer les travaux antérieurs (prolongement)

-il propose des nouvelles pistes de réflexions, soit :

- au niveau du **contenu** : apporter des nouvelles connaissances.

- au niveau de **méthode** : la manière et les techniques à faire.

- au niveau des **résultats** : les acquis et les réponses à sa problématique.

1-3 Le sujet d'une recherche scientifique (universitaire)

Il ne faut surtout pas confondre le domaine, le thème et le sujet ; ce sont trois notions exclusivement différentes l'une de l'autre.

1-3-1 Distinction : domaine/thème/sujet

Le domaine de recherche doit être riche en informations, il peut être : une spécialité, une filière, une option, une branche.

Quant au thème, il est plus vaste que le sujet, « *et c'est dans le thème que s'opère le découpage du sujet. Le sujet c'est quelque chose de plus précis que le thème* » (Zellal : 21)

Le sujet se conçoit relativement à la thématique (un ou plusieurs thèmes).

Exemple (1) : -Le domaine : La Phonétique.

-le thème : La prononciation du français.

-Le sujet : Les problèmes de la prononciation des voyelles de la langue française que rencontrent les élèves de la cinquième année du primaire.

Exemple (2) : -Le domaine : la compréhension de l'écrit.

-Le thème : le texte argumentatif.

-Le sujet : le rôle des connecteurs dans la compréhension d'un texte argumentatif.

Application n°1 :

Observez les thèmes cités dans la liste suivante, Identifiez le domaine de recherche et proposez des sujets appropriés pour chacun d'eux.

-L'image publicitaire en cours de FLE.

-Les difficultés en production écrite

1-3-2 Le choix du sujet

Il n'est pas toujours facile d'avoir à sa disposition un sujet qui respecte les critères essentiels. De manière générale, pour mener à bien un travail de recherche, les étapes sont nombreuses et le chercheur est tenu de les connaître suffisamment pour :

- Gagner du temps et mieux s'organiser
- Mener sa recherche selon les normes.

Cette étape du choix, est **cruciale** car elle représente le début effectif de la recherche surtout si le sujet est bien défini dès le début, c'est pourquoi pensez, avant de vous précipiter sur tel sujet apparemment attirant, que vous allez vivre avec lui de quelques mois au minimum à plusieurs années...

1-3-3 Conseils à suivre lors du choix d'un sujet

- Ne prenez ni un sujet trop vaste (documentation non maîtrisée), ni trop limité (documentation insuffisante).
- Choisissez un sujet qui s'adapte au niveau des études dans le cadre desquelles le travail doit être présenté (Ex : ne prenez pas pour sujet de mémoire de licence ce qui conviendrait parfaitement pour un doctorat).
- Prenez conseil avant de vous décider : parlez avec vos condisciples et surtout avec ceux qui vous ont précédé.
- Trouvez un directeur de recherche en même temps que votre sujet de travail (Il peut vous aider dans votre choix).

1-3-4 Les caractéristiques d'un bon sujet

Un sujet est jugé bon à traiter s'il répond à certains critères :

- Il doit être motivant pour le chercheur et pour le directeur de recherche : les motivations peuvent être personnelles (liées à une expérience pratique ou un vécu, une observation, un constat), ou d'ordre épistémologique, à travers une lecture, un colloque, un séminaire, un cours.
- Il doit être réaliste et réalisable : le chercheur doit s'assurer de la disponibilité des documents et des matériaux de travail éventuels ainsi que le terrain d'investigation.
- Il ne doit pas être rebattu : si le sujet a fait l'objet de nombreux travaux de recherches, il est préférable de ne pas le traiter car il y a risque de faire un travail banal.
- Il doit comporter suffisamment de matières pour l'analyse : il existe des sujets qui paraissent intéressants mais qui ne permettent pas une véritable étude.
- Il ne doit pas être trop vaste (incernable) : il est conseillé aux chercheurs d'éviter les sujets trop vastes qui ne peuvent pas être cernés d'une manière suffisante en raison du délai de la recherche, (ex : alternance codique dans la société algérienne).

Application n°2 :

Trouvez 2 sujets de recherche réalisables à partir des thèmes suivants :

- La compréhension d'un texte argumentatif
- L'enseignement/apprentissage de la lecture

1-3-5 La formulation du sujet

Le sujet doit être énoncé de façon claire simple et précise, on conseille aux chercheurs d'éviter les sujets mal-formulés, trop longs, et ambigus. Un bon sujet est formulé le plus souvent en une ou deux phrases déclaratives de manière à représenter explicitement et intelligemment son contenu. On incite souvent pour l'emploi d'une phrase nominale.

Exemple d'un sujet mal-formulé :

« Etude des langues que les locuteurs algériens utilisent, notamment dans la wilaya de Mila »

La reformulation :

« Les pratiques langagières chez les locuteurs miléviens »

Application n°3 :

Proposez des formulations adéquates pour les intitulés de mémoire suivants :

- 1- **Les différents types de fautes que les élèves de 3^{ème} année secondaire font en production écrite**
- 2- **Etude des SMS envoyés à des amis pour les féliciter à l'occasion des fêtes, réussites, etc.**